



Conseil Communal de Bassins

Bassins, le 1^{er} octobre 2013

Le Conseil Communal de Bassins,

vu le préavis municipal 6/13,

ouï les conclusions du rapport de la commission des finances chargée d'étudier ce préavis,

ouï les conclusions du rapport de la commission ad-hoc chargée d'étudier ce préavis,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

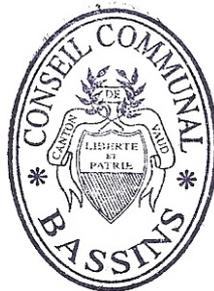
décide :

- de refuser l'adhésion au Conseil Régional de Nyon.

La Présidente



Francine Bandieri



Le Secrétaire



Karim Donnet